

Les requins déchirent La Réunion

Huit attaques mortelles en six ans et un bouc émissaire tout trouvé : la réserve naturelle. Depuis sa création, il y a dix ans, elle oppose surfeurs et écolos, politiques et scientifiques, créoles et « métros »... ébranlant le vivre ensemble.

M le magazine du Monde | 10.03.2017 à 13h49 | Par Pierre Sorgue

Une de plus. Le 21 février au matin, la houle roulait ses reflets métalliques près de la rivière du Mât, à Saint-André, dans l'est de La Réunion. Le ciel charriait de gros nuages après que les pluies de la veille avaient troublé les eaux. Des pêcheurs de bichique, un alevin très prisé sur l'île, avaient prévenu les garçons venus avec leurs planches : les requins rôdaient dans le coin. Mais ils n'en ont pas tenu compte. Les vagues, ont-ils dit, étaient « *magnifiques, de classe internationale* ». Un peu avant 9 heures, Alexandre Naussac, 26 ans, l'un des meilleurs bodyboarders de l'île, surfait sur les rouleaux quand le squalo l'a attaqué au bassin et à la jambe gauche. Celui que ses amis surnommaient « Krapo » s'est vidé de son sang. Il était mort à l'arrivée de l'hélicoptère de la gendarmerie et des pompiers, qui l'ont tiré sur les pierres et le sable noirs. C'était la vingtième attaque depuis 2011, la huitième mortelle.



Dans le spot de Saint-Leu, des surfeurs se réunissent en hommage à Alexandre Naussac, tué par un requin le 21 février à Saint-André. Romain Philippon/Divergence pour MLe magazine du monde

Aussitôt, la nouvelle a couru l'île en une routine macabre. Les médias s'en sont emparés, une élue municipale a rappelé que la zone était interdite aux activités nautiques, le préfet a déclenché « *la procédure post-attaque* » et des bateaux de pêche ont traqué les requins autour du lieu de l'accident : un seul fut capturé, qui n'était pas le meurtrier. Entre-temps, les messages véhéments avaient envahi les réseaux sociaux, les uns pour dénoncer l'imprudence du surfeur, les autres pour défendre sa passion et tempêter contre ceux qui s'opposent à la pêche des squales.

Querelles et anathèmes

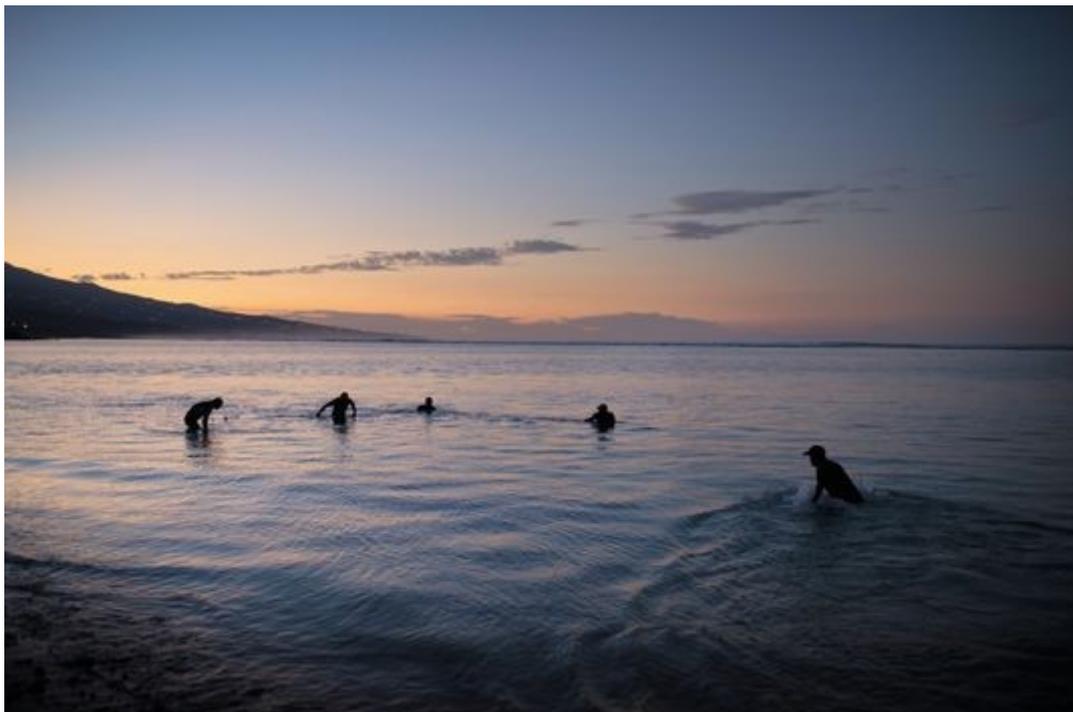
Une fois de plus, Jean-François Nativel, président de l'association Océan prévention Réunion, a déploré un mort, demandé plus d'empathie pour un « *être humain* » que pour « *un poisson* », dénoncé les « *bureaucrates parisiens* » qui « *interdisent la mer* » au lieu de « *repousser les*

prédateurs ». Une fois de plus, Jean-Bernard Galvès, porte-parole d'un collectif d'associations écologistes, s'est insurgé contre la pêche et les appâts « *irresponsables* » qui attirent le danger près des côtes. Et une fois encore, la réserve naturelle marine a été mise en cause. Elle est pourtant située de l'autre côté de l'île, loin de l'endroit où a eu lieu l'accident.

Mais Jean-Paul Virapoullé, maire (centre droit) de Saint-André, l'a accusée d'« *engraisser* » les requins, s'en est pris aux « *soi-disant scientifiques* » qui affirment le contraire et « *feraient mieux de rester en métropole* ». Le vieil élu semble préférer les *zistoir péi* (« légendes ») : il a répété que les requins se passent le mot pour éviter l'île Maurice et les Seychelles, d'où ils sont chassés, au profit de La Réunion, où ils seraient protégés. Il est aussi vice-président du conseil régional qui, dit-il, ne versera plus sa contribution financière « *au parc marin* » tant qu'une politique ne sera pas définie « *pour éradiquer les requins bouledogues et les requins tigres à La Réunion* ». Et si ça ne plaît pas aux scientifiques, « *qu'ils aillent vivre ailleurs* ».

Ces quelques heures ont donné une idée des querelles et anathèmes que provoquent les squales depuis six ans. La « *terre du vivre ensemble* » que La Réunion se flatte d'être, généralement si soucieuse du consensus, offre un étrange visage lorsqu'il s'agit de la « *crise requin* ». La bête fait remonter à la surface quelques questions taboues sur ce confetti de République perdu dans l'océan Indien.

Le lendemain de l'accident, un éditorial du Journal de l'île de La Réunion (<http://actus.clicanoo.re/article/edito/1430453-la-danse-macabre>) s'en prenait encore aux scientifiques et, nommément, à Jean-Bernard Galvès : « *Il est ainsi des comportements et des prises de position qui sont criminels* » ; un autre éditorial (<http://actus.clicanoo.re/article/1%C3%A9dito-de-jacques-tillier/1431094-le-dandy-de-grand-chemin>) appellera trois jours plus tard à « *les foutre à l'eau avec leurs potes, les requins* ». Dans la nuit du 23 au 24 février, la case blanche qui héberge les bureaux de la réserve marine, derrière la plage de La Saline, était vandalisée par des cocktails Molotov et des graffitis l'accusant d'être l'« *assassin* » de Krapo (la famille du disparu a rapidement condamné ces actes). Les treize salariés auraient pu imaginer cadeaux plus agréables pour l'aire protégée, qui fêtait son dixième anniversaire le 21 février.



À l'exception de cinq zones sanctuarisées, la pêche est autorisée dans la réserve marine. Ici, le jour de l'ouverture de la pêche aux capucins, sur la plage de La Saline. Romain Philippon/Divergence pour M Le magazine du monde

En 2007, déjà, elle n'était pas née dans la plus grande des concordes. Depuis longtemps, les biologistes de l'université de La Réunion soulignaient la dégradation du récif corallien et du lagon. Mais préserver 180 sortes de corail et 3 000 espèces animales dans la seule partie de cette île volcan qui offre ses plages aux loisirs balnéaires n'est pas facile. Il a fallu ménager pêcheurs, chasseurs sous-marins, kayakistes, plongeurs, surfeurs... Du coup, selon les zones, tous sont plus ou moins autorisés sur ces 3 500 hectares de mer couvrant 20 km de récif corallien le long de 40 km de côte. Seuls cinq sanctuaires, soit 5 % de la réserve, sont interdits à toute activité humaine. Les compromis semblaient acceptables, jusqu'au début de la série noire, en 2011. Car la plupart des attaques sont survenues dans cet espace plus ou moins protégé. Aussitôt, des élus locaux, des pêcheurs et des usagers l'ont accusé de servir de « *garde-manger* » aux requins.

Niche écologique

Depuis six ans, les scientifiques répètent que, malgré le retour de quelques espèces, la quantité de poissons demeure trop faible pour nourrir les squales. Ils ont avancé d'autres hypothèses à la recrudescence des requins tigres et surtout bouledogues de ce côté de l'île : le rejet des eaux usées qui accompagne l'urbanisation galopante, mais aussi les conséquences du « *basculement des eaux* ». Ce vaste projet capte quatre rivières du côté est, très humide, pour les transporter par des galeries souterraines jusque dans l'ouest, terre de savane, à destination des champs de canne et des agglomérations qui dévorent les pentes. Conséquences : les eaux douces ruissellent vers l'océan, altèrent le corail et pourraient attirer le bouledogue. « *Mais il est plus simple d'accuser la réserve* », dit Pascale Chabanet, membre du conseil scientifique et représentante de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à La Réunion.

Après les premières attaques, la préfecture avait lancé un programme qu'un fonctionnaire polyglotte baptisa « *Connaissances de l'écologie et de l'Habitat de deux espèces de Requins Côtiers* » (Charc) afin d'évoquer le *shark* anglais. Le titre était à rallonge mais l'étude a fait long feu : 80 tigres et bouledogues ont été marqués avec des balises reliées à des stations autour de l'île pendant deux ans. Les conclusions suggèrent que les seconds sont surtout présents de mars à juin, qu'ils font le tour de l'île, se rapprochant l'après-midi, peut-être en raison d'un manque de nourriture au large...

Dans son bureau de l'université de La Réunion, Marc Soria émet une autre hypothèse : la disparition des requins de récif – sans doute décimés par la surpêche de l'espèce – laisserait vide une niche écologique au profit des tigres et des bouledogues : « *Mais rien n'est démontré et le programme n'a pas été reconduit* », regrette-t-il. Le chercheur de l'IRD a été traité d'assassin parce que les animaux étudiés étaient relâchés et comparé à l'officier SS Josef Mengele. Le maire de Saint-André peut se réjouir, Marc Soria, fatigué d'être pris à parti, quittera La Réunion en juin, après dix-sept ans passés sur l'île.



Après la mort d'Élio Canestri, champion de surf de 13 ans, lors d'une manifestation devant la sous-préfecture de Saint-Paul, le 14 avril 2015. Romain Philippon/Divergence pour M Le magazine du monde

Chaque drame suscite la colère et les manifestations d'une cohorte d'associations « d'usagers » contre cette réserve « *imposée aux Réunionnais* ». Jean-François Nativel, d'Océan prévention, mène l'opposition. Professeur de sport dans un collège, chasseur sous-marin, surfeur et ami de plusieurs victimes, il est persuadé que l'augmentation de la faune attire les prédateurs. Il tempête contre la « *désinformation* » et a exposé ses thèses dans *Requins à La Réunion, une tragédie moderne* (2015). Ce jour-là, dans un café de Saint-Gilles bordant la plage désertée malgré le grand soleil, il ne veut pas « *l'extermination des requins* », mais ne comprend pas que l'on ne comprenne pas qu'il faille pêcher les bouledogues « *sédentarisés* » et faire pression en « *occupant la colonne d'eau* » par la chasse sous-marine dans les zones balnéaires.

Pertes touristiques

Que l'on pêche cette espèce non protégée qui n'appartient pas à l'écosystème local, ne « *fait ni*

chaud ni froid » à la directrice de la réserve, Karine Pothin. C'est déjà le cas dans près de la moitié de son territoire. La jeune femme, dont la couleur de peau raconte les beaux mélanges de cette terre métissée, regrette simplement que l'aire protégée soit « *prise en otage* » par le conflit. Dans cette île où toute décision prise à Paris est perçue comme une atteinte aux particularismes locaux, la gestion de la réserve est confiée à un groupement d'intérêt public présidé par le préfet mais donnant voix et pouvoir financier aux cinq communes, région et département concernés. Dès 2012, Thierry Robert, le maire (MoDem) de Saint-Leu, y autorisait la pêche aux requins (planete/article/2013/07/16/requins-un-maire-de-la-reunion-veut-obliger-l-etat-a-agir_3448611_3244.html) avant d'être rappelé à l'ordre par l'État. Il souhaite que des jet-skis sécurisent la « *gauche de Saint-Leu* », la vague la plus célèbre de l'île.

Lors des dernières élections municipales, il a pris Christophe Mulquin, un entraîneur de surf, comme adjoint. Élu à Saint-Paul, Patrick Florès, entraîneur aussi, est « *conseiller en matière de risque requin* » pour Didier Robert, le président (LR) du conseil régional. Ce sont eux qui, au sein de la réserve, soumettent les financements à quelques changements : que les zones des stations balnéaires soient ouvertes à toutes les activités nautiques, que les sanctuaires soient déplacés vers les côtes rocheuses, où il n'y a pas de corail, que des « *drum-lines* », ces palangres verticales appâtées pour attraper les squales en approche du rivage, soient posées dans des « *zones de protection renforcée* ».

« EN APPÂTANT
AINSI, ON ATTIRE
L'ANIMAL, ON EN
FAIT PEUT-ÊTRE
VENIR CINQ POUR
EN CAPTURER
UN. »
JEAN-BERNARD
GALVÈS

Le préfet est prêt à autoriser la chose « *à titre expérimental* », mais le conseil scientifique de la réserve vient de donner un avis (consultatif) défavorable à cause des risques pour l'écosystème corallien mais aussi de la « *mise en danger des usagers* ». Une crainte que partage Jean-Bernard Galvès, qui a chassé les requins dans tout l'océan Indien avant de les filmer et les défendre. Il est l'un des rares écologistes à parler publiquement depuis que ceux de Sea Shepherd ou de la Fondation Brigitte Bardot ont renoncé sous les menaces : « *En appâtant ainsi, on attire l'animal, on en fait peut-être venir cinq pour en capturer un*, dit-il. *La gestion par les pouvoirs publics est uniquement marquée par la volonté d'acheter la paix face aux gueulards.* »

Qu'importe : Patrick Florès tonne contre ces « *scientifiques incompetents* », ces « *écobos bobo malades* », ces journalistes qui ne sont pas « *neutres* » dès qu'ils n'épousent pas sa conception de la vérité. Son fils Jérémy, l'un des meilleurs surfeurs mondiaux, mobilise ses collègues : après l'attaque du 21 février, Kelly Slater, légende du surf pourtant proche de Sea Shepherd, demandait sur Instagram (<https://www.instagram.com/p/BQ8NAOeg58k/>) au gouvernement français un « *abattage sélectif sérieux* ». Ceux qui condamnent les scientifiques de métropole n'ont rien trouvé à redire à ce conseil venu de Californie.

Les surfeurs locaux, qui ont donné tant de champions à l'équipe de France, peinent à s'entraîner, alors que la discipline sera olympique en 2020. Leur image est entachée par ceux qui glissent hors des zones sécurisées malgré les interdictions préfectorales. Ce matin-là, beau temps et mer claire, ils étaient une dizaine à jouer avec les vagues du spot de la Tortue, à Saint-Leu. Tant pis pour les risques d'amende (38 euros) et le danger. Repliés à l'ombre du kiosque qui surplombe la grève, un informaticien père de deux enfants, un prof de surf de 45 ans taillé comme s'il en avait 20, un infirmier-anesthésiste, pourtant intervenu plusieurs fois lors d'attaques : tous disaient l'appel impératif de la vague. « *On ne va pas changer notre mode de vie parce que le préfet le dit* », assurait l'un d'eux.

Leur attitude agace au point qu'après l'accident d'août dernier, un restaurateur voulait porter plainte contre le bodyboarder amputé à la suite d'une attaque et ceux qui surfaient malgré le drapeau rouge, au motif que leurs imprudences plombaient le tourisme. Deux jours plus tard, agoni d'insultes, il renonçait à son action. Si l'île a connu une bonne année touristique en 2016, avec 458 000 visiteurs, la mort d'Alexandre Naussac risque d'enrayer la reprise. La moindre alerte vide les plages et sature le lagon derrière sa barrière de corail, affecte les commerces et les emplois qui vont avec. En 2014, une étude du cabinet Sagis a estimé à 33 millions d'euros les pertes engendrées.

Les clubs de plongée aussi souffrent de la désaffection. Pourtant, ils défendent la réserve : « *Pour nos clients, nous avons besoin d'une faune et d'une flore préservées. S'il y avait tant de requins, on les verrait. Et, à La Réunion, la plongée est la deuxième activité sportive, derrière la randonnée* », rappelle Max Grall, qui gère B'Leu Océan, à Saint-Leu, et représente la cinquantaine de professionnels du secteur. L'imposant Breton n'a rien contre les surfeurs : « *C'est un beau sport. Certains sont conscients des risques mais une minorité gueule sans arrêt. Quand je monte en short et en chemisette sur ma moto, ce n'est pas bien ; si je chute, je ne vais pas porter plainte contre la Direction départementale de l'équipement* », dit-il pendant qu'une mangue trop mûre tombe de l'arbre qui ombrage sa cour.

Filets, caméras, Zodiacs et drones

Les services de l'État, dont la gestion de la crise requin fut d'abord calamiteuse, entre sèche condamnation de l'imprudance des victimes, décisions contradictoires et amoncellement de structures illisibles, ont été accusés de ne pas mesurer le danger. La préfecture a donc lancé un programme de pêche, Cap requins, et un autre baptisé Ciguatera qui doit dire si la chair de la bête, interdite à la vente depuis 1999 à cause de l'intoxication du même nom, peut être commercialisée par les pêcheurs. Une sous-préfète, envolée depuis, avait même suggéré d'en faire des boulettes pour chiens ou d'implanter une usine de cuir pour la peau...

« POUR
CERTAINS, TOUT
CET ARGENT
OFFERT AUX
LOISIRS
DE QUELQUES-UNS
RELÈVE DES
MÊMES
DÉSÉQUILIBRES
QU'ILS APPELLENT
NÉOCOLONIALISME.
ARNOLD
JACCOUD

Du 1^{er} juin 2015 au 31 décembre 2016, 119 bouledogues ou tigres ont été capturés, annonce Olivier Bielen, qui dirige le nouveau Centre de ressources et d'appui (CRA) chargé de coordonner actions et moyens. Si le jeune homme parvient à rétablir le dialogue entre ceux qui s'écharpent, il pourra postuler au secrétariat général de l'ONU : « *Ici, les morts ne sont pas des statistiques, ce sont des noms que l'on connaît* », dit-il pour expliquer la fièvre. L'État va verser 6 millions d'euros en cinq ans (2015-2020) dans la pêche et la protection, la région en promet 10 de plus grâce aux fonds européens. Patrick Florès a fait installer deux filets antirequins, pour 1,8 million d'euros – et un million supplémentaire en frais de maintenance annuels. Les filets rassurent les baigneurs et n'indisposent pas les écolos. Mais ils ne résistent pas à la houle ; celui de Boucan était troué lors de l'attaque d'août dernier. La ligue de surf préfère un dispositif de vigies – quatorze jeunes gens dans l'eau à tour de rôle avec caméras, Zodiacs et drones. Olivier Bielen annonce de nouvelles expériences, comme la pose de sonars ou la réintroduction du requin de récif pour contenir tigres et bouledogues. Le préfet assure que « *la question des moyens financiers ne se pose pas pour la réduction du risque* ».

Lire aussi : [La Réunion intensifie la pêche aux requins](http://biodiversite/article/2015/04/25/la-reunion-intensifie-la-peche-aux-requins_4622627_1652692.html) (/biodiversite/article/2015/04/25/la-reunion-intensifie-la-peche-aux-requins_4622627_1652692.html)

Du coup, dans le reste de l'île, beaucoup jugent l'addition salée. Surtout quand elle est destinée à cette partie de l'ouest que les habitants appellent « Zoreil land » parce qu'elle compte la plus grande proportion de « métros » venus de l'Hexagone (les « Zoreilles »), plutôt bien lotis au regard des 42 % d'habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté (Insee 2013). « *La plupart des Réunionnais sont spectateurs d'un conflit qui ne les concerne pas vraiment. La mer appartient aux poissons et l'on est en train de balancer des millions d'euros pour un problème naturel alors qu'il y a d'autres urgences dans cette île qui est un désastre social* », tranche Érick Murin, responsable du Conseil représentatif des associations noires (CRAN). Il est de ceux qui se battent pour la « *préférence régionale* » en matière d'emplois (à compétences égales) au profit des Créoles. Une question qui agite plusieurs institutions, dont l'Université : « *Pour certains, tout cet argent offert aux loisirs de quelques-uns relève des mêmes déséquilibres qu'ils appellent néocolonialisme*, analyse Arnold Jaccoud, un psychosociologue auteur d'une étude sans concession sur la crise requin, dont il a même fait un polar (*La Tête sous l'eau*). *Dès lors, émerge le conflit, latent mais que tout le monde tait, entre "Zoreilles" et Créoles.* »

Loisirs de « métros »

Il a suffi de quelques mots pour le raviver. Parce que la députée Huguette Bello, alors maire (de gauche) de Saint-Paul, était chahutée après la mort d'un surfeur à Boucan, elle avait rappelé que les « *vieux Réunionnais interdisaient à leurs enfants de mettre le pied là-dedans* », avant de moucher un homme qui l'apostrophait d'un : « *C'est MON pays, Monsieur !* », au sous-entendu assez clair. Aussitôt, les réseaux sociaux s'enflammèrent pour soutenir l'élue ou la traiter de raciste. Les propos de la dame (battue aux élections de 2014) faisaient émerger les vieilles représentations : les autochtones sont supposés ne pas aimer la mer, s'en tenir au pique-nique sous les filaos et à la trempette dans le lagon, quand les loisirs nautiques seraient l'apanage des métropolitains. Une vision datée, estime Geoffroy Géraud Legros, qui anime avec son épouse un site consacré à la culture créole, 7 Lames la mer : « *Les Réunionnais, surtout les pauvres, ont pêché et mangé le requin. Et dans les années 1970-1980, les piliers du surf étaient créoles. D'autres ont suivi quand les enfants des écoles ont su nager. Mais les stéréotypes ont la vie dure...* »

Parfois, c'est même « l'île arc-en-ciel » qui trinque. Ici, la créolité tant vantée est le mélange entre descendants des *kafs* (Africains), *yabs* (« Petits Blancs »), *malbars* ou *zarabs* (hindous ou musulmans venus d'Inde), « gros Blancs » (propriétaires terriens) et métros. Un collectif d'usagers a

bien essayé de jouer la carte créole en s'intitulant « Rend a nou la mer » ou en invitant Danyel Waro, chanteur emblématique de l'identité et de l'autonomie, à dire quelques mots sur la nature confisquée par les interdits. Mais quand l'anonymat d'Internet permet de se réjouir que les carnassiers attaquent « *les têtes blondes* » ou les « *colons* », lorsque Jean-François Nativel, lui-même *yab*, entend une gamine de son collègue affirmer que « *les requins ne mangent que les Blancs* », il se dit que « *l'ethnisation* » de la crise requin prend d'étranges proportions : « *C'est une catastrophe qui divise notre île et détruit son image.* »



Le 15 février, sur la plage de sable noir de L'Étang-Salé, au lendemain de la mort de Talon Bishop, 22 ans. Romain Philippon/Divergence pour M Le magazine du monde

Le 14 février 2015, la collégienne a su que les squales se soucient peu de la couleur de peau. Talon Bishop, 22 ans, fille d'une créole anglaise fraîchement installée à La Réunion avec son compagnon franco-vietnamien, a été tuée à L'Étang-Salé alors qu'elle avait de l'eau jusqu'à la taille. L'annonce du drame fut accompagnée de l'éternelle remarque sur la baignade interdite. Or les deux petits

panneaux « Danger requins » sur la route sont invisibles si l'on arrive par la longue plage de sable noir. Sa mère, assistée de M^e Rault, a déposé plainte pour « *homicide involontaire et mise en danger de la vie d'autrui* », infractions qui peuvent viser le *maire, mais aussi le préfet si aucun arrêté d'interdiction ne courait au moment de l'accident*. « *La prévention est insuffisante, la signalétique doit être aux normes aux endroits dangereux* », explique Danielle, sous la véranda de sa maison qui regarde l'océan depuis les hauteurs de Saint-Pierre.

Elle a les lèvres qui tremblent lorsqu'elle dit : « *Ma fille n'était ni surfeuse, ni "zoreille", ni célèbre...* » Pour ne pas avoir condamné la réserve, ni souhaité l'extermination des squales, Danielle a « *été récupérée par les écolos et accusée par les autres de ne pas servir la cause des victimes* ». Sa vision de La Réunion a changé : « *J'étais tellement heureuse de vivre sur cette île où personne ne regarde la couleur de ta peau. Pour une famille métissée comme la nôtre, c'était le rêve.* » Dans une lettre ouverte, elle demandait que tout le monde travaille « *ensemble pour préserver ce cadeau que la nature nous a donné : l'île de La Réunion* ».

Ce n'est pas gagné. Car au moment où le président de la région remet en cause la réserve marine, il dit aussi sa volonté de déclasser le parc national, créé il y a dix ans autour des cirques et du volcan, en parc régional. Quitte à perdre son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. La réglementation « *contraignante* » empêcherait le développement économique et touristique. Cette fois, les requins bouledogues n'y sont pour rien.